



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 8 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 02 mars 2021
Date de publication : 15 mars 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Marie SERMIER à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Nicolas GOMET (DCM 21.08.03.02) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 21.08.03.13-14-24) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.08.03.19-20)

Référence

21.08.03.20

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Dérogations
complémentaires au repos
dominical pour les
établissements de commerce
de détail pour l'année 2021

Secrétaire de séance

Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ

Rapporteur

M. Mathieu BERTHAUD

En application de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques n°2015-990 du 6 août 2015, dite Loi Macron, et son décret d'application n°2015-1173 du 23 septembre 2015, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a délibéré afin de permettre aux Maires concernés d'accorder des ouvertures dominicales à leurs commerces.

La Ville de Dole, suivant les propositions de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a ainsi autorisé la dérogation pour 7 dimanches au cours de l'année 2021, à savoir :

- 23 mai 2021
- 26 septembre 2021
- 28 novembre 2021 : Noël
- 5 décembre 2021 : Noël
- 12 décembre 2021 : Noël
- 19 décembre 2021 : Noël
- 26 décembre 2021 : Nouvel An

Compte-tenu du contexte sanitaire et notamment du couvre-feu imposé, et suite à une demande de la part de plusieurs commerçants, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a complété ces dates lors de sa dernière Assemblée par deux nouveaux dimanches, à savoir :

- 27 juin 2021 : premier dimanche des soldes d'été, sous réserve de modification de la date des soldes par le Gouvernement
- 5 septembre 2021 : premier dimanche après la rentrée scolaire, sous réserve de la confirmation de la date de rentrée scolaire par le Gouvernement

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210308-DCM21080320-DE
Date de télétransmission : 12/03/2021
Date de réception préfecture : 12/03/2021

Par souci d'équité et de cohésion entre les commerces de notre territoire, il est alors proposé de suivre la proposition de complément de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 4 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PERMET** aux établissements de commerce de détail présents sur le territoire de la Ville de Dole à déroger à 2 reprises supplémentaires aux 7 premières déjà accordées pour l'année civile 2021, à l'obligation de repos dominical, conformément à l'article 3132-26 du Code du Travail et suivant le calendrier précisé ci-dessus.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Direction Prévention et tranquillité publique / Police Municipale
- Direction Formalités Administratives
- Pôle AAT, Direction du développement économique, de l'emploi et de l'insertion
- CCI du Jura
- CMA du Jura
- Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole
- UNIDOLE
- Association des Commerçants du Marché Couvert de Dole

Fait à Dole, le 8 mars 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

